



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-2255>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **25-2255**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de Vaux-le-Pénil

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours de Maîtrise d'oeuvre relatif à la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire Romain ROLLAND

Description : Procédure retenue : concours restreint sur "esquisse plus"; La commune de Vaux-le-Pénil souhaite, à travers la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire R. ROLLAND, mettre à disposition des élèves et des personnels divers, des espaces fonctionnels, économes en énergies, avec des coûts de fonctionnement optimisés et parfaitement conformes aux nouvelles normes et réglementations. Cette opération devra également permettre d'apporter une réponse efficace à l'évolution des effectifs scolaires et à l'évolution pédagogique et du cadre réglementaire notamment énergétiques, qualité de l'air, etc. Surface du groupe scolaire Romain ROLLAND : 2 175 m² environ. Extension envisagée : 250 m² environ. Missions de maîtrise d'oeuvre envisagées : ESQ, APS, APD, PRO, AMT, VISA, DET, AOR, DIAG, Simulation Thermique Dynamique (STD), synthèse. Lors d'éventuelles réunions publiques et après la réception du bâtiment, le maître d'oeuvre accompagnera le maître d'ouvrage concernant l'information des usagers. Estimation des travaux : 2 900 000 euro(s) HT en date de valeur octobre 2024

Identifiant de la procédure : 0075b8fb-ef2a-4478-ae89-cfaf6e016a63

Identifiant interne : 24MU06

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : équipe attendue : - Architecte inscrit à l'Ordre (mandataire du groupement) - Un ou des bureaux d'études justifiant les compétences suivantes : structure ; Vrd ; fluides et thermique ; électricité ; économie de la construction ; acoustique ; développement durable (Hqe). Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Conformément à l'article R2142-4 du code de la commande publique un opérateur économique ne peut être mandataire que d'un seul groupement. Le mandataire devra obligatoirement être un architecte. En cas de candidature d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire. En application de l'article R. 2142-21 du code de la commande publique, un membre d'un groupement, autre que le mandataire, est autorisé à figurer dans plusieurs groupements. Calendrier prévisionnel. Phase candidature : date limite de réception des candidatures = cf. présent avis. Phase projet : remise du dossier de concours aux équipes sélectionnées = mars 2025. Phase opération : démarrage des études = 2ème semestre 2025 ; démarrage des travaux = 2026 ; durée des travaux hors Gpa = 18 mois. En application de l'article 3 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, la participation est réservée aux candidats qui présentent, soit à titre individuel, soit à travers un cotraitant du groupement, un architecte ou une société d'architecture répondant aux conditions définies par l'article 2 ou à l'article 10-1 de la loi du 3 janvier 1977 précitée. Critères d'évaluation des projets : 1 : La qualité de la réponse architecturale au programme. 2 : Le respect du programme. 3 : Les choix techniques. 4 : Le respect de l'enveloppe financière

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Concours de Maîtrise d'oeuvre relatif à la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire Romain ROLLAND

Description : Procédure retenue : concours restreint sur "esquisse plus". La commune de Vaux-le-Pénil souhaite, à travers la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire R. ROLLAND, mettre à disposition des élèves et des personnels divers, des espaces fonctionnels, économes en énergies, avec des coûts de fonctionnement optimisés et parfaitement conformes aux nouvelles normes et réglementations. Cette opération devra également permettre d'apporter une réponse efficace à l'évolution des effectifs scolaires et à l'évolution pédagogique et du cadre réglementaire notamment énergétiques, qualité de l'air, etc. Surface du groupe scolaire Romain ROLLAND : 2 175 m² environ. Extension envisagée : 250 m² environ. Missions de maîtrise d'oeuvre envisagées : ESQ, APS, APD, PRO, AMT, VISA, DET, AOR, DIAG, Simulation Thermique Dynamique (STD), synthèse. Lors d'éventuelles réunions publiques et après la réception du bâtiment, le maître d'oeuvre accompagnera le maître

d'ouvrage concernant l'information des usagers. Estimation des travaux : 2 900 000 euro(s) HT en date de valeur octobre 2024

Identifiant interne : S-PF-1580954

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Dume ou : - Lettre de candidature du candidat et habilitation du mandataire par ses cotraitants (modèle recommandé Dc1 dernière version) ; - Renseignements permettant d'évaluer l'expérience, les capacités professionnelles techniques et financières du candidat (modèle recommandé : Déclaration du candidat Dc2 dernière mise à jour) ainsi que les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à l'engager. Y seront joints, pour chaque société membre du groupement, l'organigramme ainsi que les Cv des principaux responsables ou intervenants susceptibles d'être mobilisés pour la présente opération et les qualifications professionnelles (Opqibi, diplôme, attestation de formation, etc.) ; - Inscription à l'ordre des architectes pour le mandataire (ou équivalent pour les candidats étrangers) ; - Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique (cette attestation n'a pas à être fournie si la rubrique F du formulaire Dc1 est remplie) ; - Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet. Pour plus de renseignements, se référer au règlement de concours

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Chiffre d'affaires sur les 5 dernières années. Pour plus de renseignements, se référer au règlement de concours

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Moyens humains. - Trois références de chaque membre du groupement. Les candidats citeront en priorité les références portant sur des travaux de réhabilitation et d'extension de groupe scolaire. Pour plus de renseignements, se référer au règlement de concours

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1580954>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Le nombre de candidats admis à participer à seconde phase (phase "projet") est fixé à : 3 candidats. Chaque candidat admis à concourir (phase "projet") se verra attribuer une prime d'un montant maximal de 13 500.00 euro(s) H.T, sur proposition du jury. Les conditions d'attribution et de versement de cette prime sont décrites dans le RC

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1580954>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 10/02/2025 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de

la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : C340A588-FA31-7851-799F20DCDF3CABE5

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Mairie de Vaux-le-Pénil

Numéro d'enregistrement : 53082

Adresse postale : 8, rue des carouges

Ville : Vaux-le-Pénil

Code postal : 77000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Point de contact : le Maire

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0164715100

Adresse internet : <https://marches-publics.info>

Profil de l'acheteur : <https://marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : C340A5B0-AFE2-4B58-BC285FA2FBFA9BD1

Adresse postale : 43, rue du Général de Gaulle

Ville : Melun

Code postal : 77000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 0160566630

Télécopieur : 0160566610

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 9271470a-47d7-4189-904c-8e84b95a5831 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 08/01/2025 à 17:22

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/01/2025